



# RAPPORT FINANCIER 2016-2017



# SOMMAIRE

Sommaire	2
1. Introduction	3
2. Etats financiers	3
2.1. Bilan	4
2.2. Compte de résultat	8
2.3. Annexe aux comptes annuels	12
2.4. Compte d'emploi des ressources	24
2.5. Annexe au compte d'emploi des ressources	25

## 1. Introduction

Les états financiers s'accompagnent dans chacune des parties de commentaires d'évolution des résultats de l'exercice clos par rapport à l'exercice précédent. Il ne sera donc pas fait mention dans cette introduction de l'évolution annuelle. Seules quelques grandes données sur la situation générale sont mentionnées ici.

La situation bilancielle de l'Association Petits Princes est particulièrement saine, avec une trésorerie satisfaisante et un endettement financier raisonnable lié aux investissements immobiliers effectués. Ces derniers ont permis de renforcer la stabilité financière de l'Association par l'acquisition de locaux situés 66 avenue du Maine 75014 Paris réalisée le 1<sup>er</sup> juillet 2014, qui constituent le siège social de l'Association Petits Princes. La cession des anciens locaux situés 15 rue Sarrette à Paris 14<sup>ème</sup> est intervenue au cours de l'exercice 2014-2015.

Un fonds pour investissement avait été créé en 2005, reflétant les efforts d'autofinancement de l'Association en faveur de ses investissements immobiliers. Sa création avait permis de rééquilibrer son haut de bilan.

Par ailleurs, on rappellera que, dans le cadre de la répartition du résultat des comptes clos au 30 juin 2011, une réserve pour projet associatif avait été dotée du montant des legs reçus au cours de l'exercice (soit 450 000 euros).

## 2. Etats financiers

## 2.1. Bilan

### Actif

En euros	30/06/2017			30/06/2016
	Brut	Amort.	Net	Net
<b>Actif immobilisé</b>				
Immobilisations incorporelles	91 683	78 550	13 133	1 148
Constructions	6 175 950	926 393	5 249 558	5 558 355
Agencements et installations	443 046	245 056	197 990	286 599
Matériel de bureau et informatique	84 540	76 746	7 794	18 893
Mobilier	200 316	142 142	58 174	106 346
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>6 995 535</b>	<b>1 468 887</b>	<b>5 526 649</b>	<b>5 971 341</b>
<b>Actif circulant</b>				
Produits à recevoir	19 995		19 995	9 224
Disponibilités	2 850 603		2 850 603	2 757 509
Charges constatées d'avance	36 448		36 448	32 778
<b>Total actif circulant</b>	<b>2 907 046</b>		<b>2 907 046</b>	<b>2 799 511</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>9 902 581</b>	<b>1 468 887</b>	<b>8 433 695</b>	<b>8 770 852</b>

ENGAGEMENTS RECUS	30/06/2017	30/06/2016
Legs nets et assurances-vie à réaliser	9	3

## Passif

En euros	30/06/2017	30/06/2016
<b>Fonds propres</b>		
Fonds associatif	292 612	292 612
Réserve pour projet associatif	450 000	450 000
Fonds pour investissement	3 358 089	3 196 545
Résultat de l'exercice	-218 264	161 544
<b>Total fonds propres</b>	<b>3 882 436</b>	<b>4 100 700</b>
<b>Provisions pour risques &amp; charges et fonds dédiés</b>		
Fonds dédiés sur dons manuels	2 378 434	2 378 434
<b>Total provisions pour risques &amp; charges et fonds dédiés</b>	<b>2 378 434</b>	<b>2 378 434</b>
<b>Dettes</b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 724 322	1 793 692
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	59 699	58 670
Dettes fiscales et sociales	295 488	293 347
Charges à payer	64 475	61 897
Legs en cours de réalisation	0	16 954
Produits constatés d'avance	28 842	67 158
<b>Total dettes</b>	<b>2 172 825</b>	<b>2 291 718</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>8 433 695</b>	<b>8 770 852</b>

Après avoir fortement augmenté en 2014-2015 en raison de l'acquisition de nouveaux locaux le 1<sup>er</sup> juillet 2014, le total du bilan au 30 juin 2017 diminue depuis 2015-2016 du fait de l'amortissement de l'actif immobilisé.

En 2014-2015, l'Association avait cédé ses anciens locaux et en avait acquis de nouveaux pour faire face à sa croissance :

- entre le 30 juin 2012 et le 30 juin 2015, le nombre de rêves était passé de 305 à 444 ;
- sur la même période, les effectifs (salariés et bénévoles) avaient progressé de 81 personnes à 98 personnes.

Les investissements de l'année représentent 17 117 euros en 2016-2017, contre 12 588 euros en 2015-2016. Ils avaient atteint un montant exceptionnel de 6 836 184 euros en 2014-2015.

La cession de l'ancien siège social avait permis d'autofinancer en majeure partie l'acquisition des nouveaux locaux et leur aménagement, soit à hauteur de 4 260 000 euros. Le solde avait été financé par un emprunt de 2 millions d'euros sur 15 ans.

Parmi les évolutions intervenues, on citera :

- la diminution des fonds propres liée au résultat négatif de l'exercice.  
Il sera proposé à l'Assemblée Générale du 20 novembre 2017 de mettre cette perte en report à nouveau. Au 30 juin 2017, les fonds propres représentent 46 % du total du bilan ;
- une quasi stabilité du poids relatif des dettes financières, qui passe de 20,5 % à 20,4 % du total du bilan, en raison de la baisse des fonds propres qui compense le remboursement progressif de l'emprunt contracté pour financer l'acquisition du siège social.

Au niveau de l'actif circulant, la trésorerie augmente pour la deuxième année consécutive : elle passe de 2 757 509 euros à 2 850 603 euros.

Son évolution s'explique comme suit :

### Evolution des flux de trésorerie

En euros	30/06/2017	30/06/2016	30/06/2015
Résultat net	-218 264	161 544	2 001 179
+ Dotation aux amortissements et provisions	461 809	462 465	558 322
- Reprise de provisions pour risques et charges	0	0	25 405
- Reprise de fonds dédiés	0	0	0
<b>A = Capacité d'autofinancement ou « résultat encaissable »</b>	<b>243 545</b>	<b>624 009</b>	<b>2 534 096</b>
+ Variation actif circulant	14 441	-363 313	-358 264
- Variation dettes à court terme	-49 523	-276 207	349 109
<b>B = Variation du besoin en fonds de roulement ou « impact des décalages de règlement »</b>	<b>63 964</b>	<b>-87 106</b>	<b>-707 373</b>
<b>C = A - B = Variation trésorerie d'exploitation ou « trésorerie disponible après impact des décalages de règlement »</b>	<b>179 581</b>	<b>711 114</b>	<b>3 241 470</b>
+ Investissements corporels et incorporels	17 117	12 588	6 836 184
- Cessions d'immobilisations		0	1 711 591
<b>D = Investissements</b>	<b>17 117</b>	<b>12 588</b>	<b>5 124 594</b>
+ Souscription d'emprunt	0	0	2 000 000
- Remboursement d'emprunt	69 370	111 553	562 892
<b>E = Financement externe</b>	<b>-69 370</b>	<b>-111 553</b>	<b>1 437 108</b>
<b>F = C - D + E = Variation de trésorerie dont :</b>	<b>93 094</b>	<b>586 973</b>	<b>-446 016</b>
variation des valeurs mobilières de placement	0	0	0
variation des disponibilités	93 094	586 973	-446 016

La trésorerie augmente de 93 094 euros en 2016-2017, confirmant la tendance de l'exercice précédent mais dans des proportions moindres. La capacité d'autofinancement, positive du fait de la dotation aux amortissements, la faiblesse des investissements et le remboursement de l'emprunt expliquent cette progression.

Après avoir été positif pendant trois exercices successifs, le résultat dégagé est négatif, conséquence de la baisse des produits, tant d'exploitation que financiers.

Le montant des investissements reste modéré comme l'année précédente.

Le besoin en fonds de roulement augmente de 63 964 euros en raison de la variation des comptes de régularisations (produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance).

En conclusion, l'Association Petits Princes est propriétaire de ses locaux, ce qui renforce sa structure, a un endettement qui reste modéré et un niveau de trésorerie satisfaisant. Elle dispose donc d'une situation bilancielle très saine et d'un patrimoine qui s'est sensiblement accru depuis l'exercice 2014-2015. Ses fonds dédiés représentent près de 9 mois d'activité sur la base du budget 2017-2018.

## 2.2. Compte de résultat

En euros	Exercice clos le 30/06/2017	Exercice clos le 30/06/2016
<b>Produits d'exploitation</b>		
Dons de particuliers, manifestations, associations, écoles et collectes	654 554	563 297
Mécénat et médias	1 840 875	1 926 468
Legs et donations	496 904	853 180
Subventions de collectivités publiques	560	1 860
Reprise sur provisions, amortissements et transfert de charges	37 264	0
Cotisations	4 860	5 000
Autres produits	27 997	15 158
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	0	0
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>3 063 013</b>	<b>3 364 962</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Autres achats et charges externes	1 374 520	1 442 338
Impôts, taxes et versements assimilés	110 440	110 257
Salaires et traitements	836 279	798 093
Charges sociales	398 520	388 138
Dotations aux amortissements	461 809	462 465
Autres charges	4 963	2 153
Engagements à réaliser sur ressources des exercices antérieurs	0	0
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>3 186 531</b>	<b>3 203 444</b>
-		
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-123 518</b>	<b>161 518</b>
<b>Produits financiers</b>		
Autres intérêts et produits assimilés	16 903	74 568
<b>Total des produits financiers</b>	<b>16 903</b>	<b>74 568</b>
<b>Charges financières</b>		
Intérêts et charges assimilées	98 822	56 731
Différences négatives de change	157	223
<b>Total des charges financières</b>	<b>98 979</b>	<b>56 954</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-82 075</b>	<b>17 614</b>
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>-205 593</b>	<b>179 133</b>



En euros	Exercice clos le 30/06/2017	Exercice clos le 30/06/2016
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Impôt sur les sociétés</b>	<b>12 671</b>	<b>17 589</b>
<b>Total des produits</b>	<b>3 079 916</b>	<b>3 439 531</b>
<b>Total des charges</b>	<b>3 298 180</b>	<b>3 277 987</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-218 264</b>	<b>161 544</b>

### Evaluation des contributions volontaires en nature

Produits	Exercice clos le 30/06/2017	Exercice clos le 30/06/2016
Bénévolat	1 606 836	1 491 107
Prestations et dons en nature	1 329 641	1 322 467
<b>Total des produits</b>	<b>2 936 477</b>	<b>2 813 574</b>

Charges	Exercice clos le 30/06/2017	Exercice clos le 30/06/2016
Mise à disposition gratuite de biens et services	1 329 641	1 322 467
Personnel bénévole	1 606 836	1 491 107
<b>Total des charges</b>	<b>2 936 477</b>	<b>2 813 574</b>

Le **total des produits d'exploitation** est passé de 3 364 962 euros lors de l'exercice clos le 30 juin 2016 à 3 063 013 euros lors du dernier exercice clos, soit une baisse de 9 %.

Cette baisse est principalement liée principalement aux **produits des legs et assurances-vie terminés ou encaissés au cours de l'exercice**, soit un total de 496 904 euros, en recul de 42 % après une année où ils avaient atteint un montant record de 853 180 euros. En 2016-2017, l'Association Petits Princes a encaissé les produits ou achevé les dossiers provenant de 4 legs et 2 assurances-vie.

Participent également au recul des produits d'exploitation les dons issus **du mécénat et des médias** avec une baisse de 4,4 % (de 1 926 468 euros à 1 840 875 euros) après un exercice 2015-2016 qui avait vu ces produits connaître une forte croissance (+ 15,2 %).

Les produits issus des opérations avec des médias représentent 6 125 euros, contre 27 651 euros en 2015-2016, un montant peu élevé.

Quant aux dons issus du mécénat, ils ont représenté 1 834 750 euros contre 1 898 817 euros en 2015-2016, soit une baisse de 3,4 %.

Contrairement à l'exercice précédent, les dons de particuliers, manifestations, associations, écoles et collectes augmentent de 16,20 % :

- les **dons de particuliers**, qui représentent 321 262 euros, augmentent de plus de 15 %, atteignant leur plus haut niveau grâce à la générosité des donateurs que l'Association tient à remercier ;
- le produit des **collectes**, soit 96 728 euros, progresse de près de 6 % grâce aux collectes organisées sur le site Alvarum au profit de l'Association ;
- les dons des **manifestations, associations et écoles** atteignent 241 423 euros soit une hausse de près de 22 %.

Ces évolutions se traduisent par une progression sensible de la part relative des dons de particuliers, manifestations, associations, écoles et collectes, qui atteint 21,4 % du total des produits d'exploitation (soit 654 554 euros par rapport à 3 063 013 euros) contre 16,7 % lors de l'exercice précédent.

Les dons issus du mécénat et des médias représentent 60,1 % du total des produits d'exploitation en 2016-2017, contre 57,3 % en 2015-2016. Il s'agit toujours de la principale source de financement de l'Association qui mène une active politique de partenariats auprès des entreprises.

La part relative des legs et donations baisse sensiblement, représentant 16,2 % des produits d'exploitation contre 25,4 % en 2015-2016, mais seulement 10 % en 2014-2015. Le produit des legs, donations et assurances-vie est difficile à prévoir et varie très sensiblement d'un exercice à l'autre. En outre, la réalisation d'un legs peut prendre plusieurs années. Il s'agit donc d'un type de produit à caractère exceptionnel quant à son montant, même si les produits des legs et assurances-vie sont récurrents dans les ressources de l'Association.

Comme les années précédentes, on note une quasi absence de **subventions** (560 euros), l'objet de l'Association se prêtant mal à ce type de ressources.

Le montant des **cotisations**, soit 4 860 euros, est en recul de 2,8 % et les **autres produits** (27 997 euros) est en progression de 84,7 %. Ils incluent notamment les droits d'auteur encaissés dans le cadre de la réalisation de l'agenda Petits Princes.

Le **total des charges d'exploitation** est passé de 3 203 444 euros au 30 juin 2016 à 3 186 531 euros au 30 juin 2017, soit une baisse de 0,5 %. Les charges ont été bien contenues au cours de l'exercice, marqué par une diminution des ressources.

Les éléments d'évolution des charges d'exploitation sont les suivants :

- un recul de 4,7 % des autres achats et charges externes (qui passent de 1 442 338 euros à 1 374 520 euros) qui s'explique notamment par :
  - l'absence de travaux importants de la copropriété, ce qui avait été le cas en 2015-2016 ;
  - une baisse des charges liées aux rêves en dépit de l'accroissement du nombre de rêves (+ 4,7 %), résultat d'une politique rigoureuse de gestion des coûts ;
  - un ralentissement du rythme de croissance des projets hôpitaux (+ 4 % contre + 29 % en 2015-2016) ;
- une progression de 4,8 % des salaires et traitements (qui représentent 836 279 euros). On notera que l'Association a bénéficié de versements de la part du Fongécif en raison de la formation d'une de ses salariés, mais que ce montant figure en produits d'exploitation à hauteur de 37 264 euros ;
- une stabilité de la dotation aux amortissements (461 809 euros) liée au faible montant des investissements.

Conséquence de ces différentes évolutions, le **résultat d'exploitation** est négatif à hauteur de 123 518 euros.

Le **résultat financier** est également négatif (- 82 075 euros) du fait de la chute des produits financiers (passés de 74 568 euros à 16 903 euros). Le compte à terme dont bénéficiait l'Association est arrivé à échéance et n'a pas pu être remplacé par un produit de placement aussi rémunérateur.

Les charges financières participent également au résultat financier négatif : elles augmentent de 42 091 euros en raison d'une charge exceptionnelle de remboursement anticipé de 52 903 euros, l'Association ayant renégocié le prêt immobilier pour bénéficier d'un taux d'intérêt plus avantageux.

De ces éléments découle un **résultat courant avant impôt** de – 205 593 euros.

L'impôt sur les sociétés de 12 671 euros est lié aux produits financiers perçus sur l'année civile 2016. Comme ces derniers étaient en recul, l'impôt sur les sociétés diminue de 28 %.

Le **résultat net** après impôt représente – 218 264 euros, contre 161 544 euros l'année précédente. Il sera proposé à l'Assemblée Générale du 20 novembre 2017 de le placer en report à nouveau afin d'être compensé par les résultats ultérieurs.

L'Association Petits Princes a recours de manière très importante aux **contributions volontaires en nature**, tant en terme de bénévolat qu'en terme de prestations en nature.

En 2016-2017, les contributions volontaires en nature ont représenté 2 936 477 euros contre 2 813 574 euros lors de l'exercice précédent.

## 2.3. Annexe aux comptes annuels

L'Association Petits Princes est une association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 dans leur rédaction applicable au 1<sup>er</sup> avril 2004. L'Association n'est assujettie ni à la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) ni à l'impôt sur les sociétés. L'Association est reconnue d'utilité publique depuis le 2 juin 2010 et ses états financiers sont audités chaque année par un Commissaire aux Comptes. Elle est en outre membre du Comité de la Charte et de France Générosités.

L'objet social de l'Association Petits Princes, tel qu'il est défini dans ses statuts, consiste à :

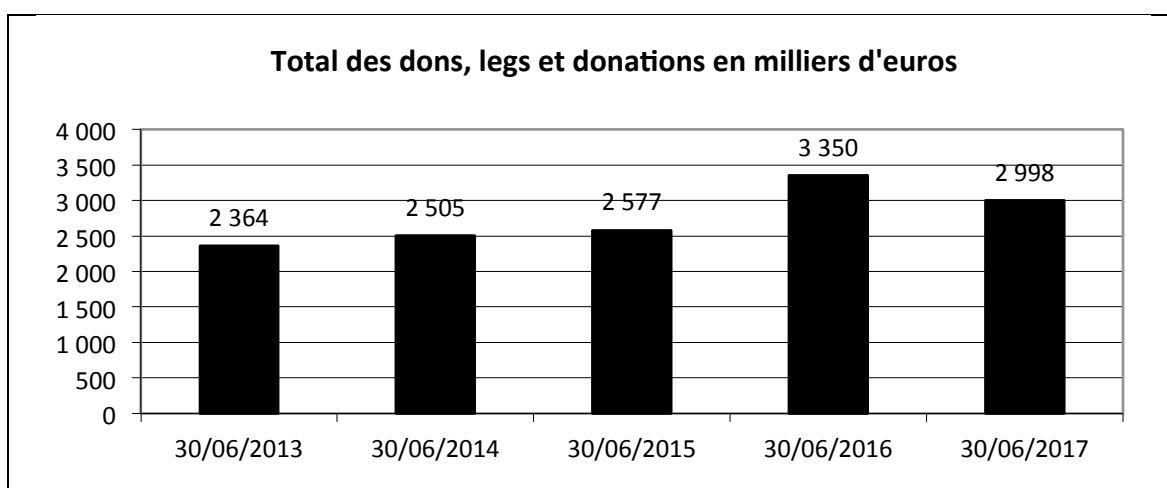
- réaliser le rêve d'enfants gravement malades, qui répondent aux critères retenus par l'Association ;
- prendre en charge des projets en lien avec leur passion ;
- rassembler autour de ce projet la famille, l'équipe médicale, de futurs amis ;
- assurer ensuite un véritable « suivi » de ces enfants, grâce au soutien de partenaires de l'Association, en proposant de nouvelles activités ou de nouvelles distractions ;
- et, de façon générale, promouvoir ainsi que proposer toutes formes d'actions de nature à aider les enfants et leurs familles.

L'Association clôture ses comptes annuels au 30 juin de chaque année, ce qui correspond au rythme de son activité.

### **A – Faits caractéristiques de l'exercice**

L'exercice 2016-2017 a été marqué par un certain nombre d'événements parmi lesquels on peut citer :

- la poursuite du développement du nombre de rêves réalisés par l'Association, la croissance du nombre de rêves étant de 4,7 % en 2016-2017 (le nombre de rêves passe de 494 à 517) ;
- le développement des projets réalisés avec les hôpitaux, avec 22 projets soutenus contre 17 en 2015-2016 ;
- une baisse de 10,5 % de la collecte totale réalisée :



### **B – Principes, règles et méthodes comptables**

Les comptes sont établis et présentés selon la réglementation française en vigueur en respectant le règlement ANC 2014-03, relatif à la réécriture du plan comptable général, et le règlement n°99-01, relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Les comptes annuels sont constitués :

- du bilan,
- du compte de résultat,
- et de la présente annexe,

qui forment un tout indissociable et certifié en tant que tel.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1<sup>er</sup> juillet N-1 au 30 juin N.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et de régularité et conformément aux hypothèses suivantes :

- continuité de l'activité,
- permanence des méthodes,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

En outre, l'Association Petits Princes étant membre du Comité de la Charte, ses comptes respectent les principes énoncés par le Comité.

Deux particularités sont à mentionner :

- la méthode de comptabilisation des dons reçus : tous les dons reçus au cours de l'exercice sont enregistrés en compte de produits à l'exception des legs, qui, depuis l'exercice 2013-2014, ne sont enregistrés en produits que s'ils sont terminés. C'est pourquoi un compte de bilan a été créé « Legs en cours de réalisation » qui enregistre les produits des legs perçus au cours de l'exercice mais non soldés. Ces produits ne seront enregistrés dans le compte de résultat que lors de la clôture des legs correspondants ;
- l'indication des contributions volontaires à titre gratuit dans les documents communiqués aux donateurs. En effet, afin de mesurer l'activité réelle de l'Association et de bien restituer aux donateurs l'impact de leur générosité, les apports en nature sont ajoutés aux résultats comptables dans les documents qui sont communiqués aux tiers (voir partie sur les contributions volontaires à titre gratuit).

Concernant les fonds dédiés, qui correspondent à des dons reçus lors des exercices antérieurs, la méthode comptable utilisée est celle de la variation des stocks. Selon cette méthode, seule la quote-part des fonds dédiés liée à l'engagement réalisé est intégrée dans le compte de résultat. En revanche, la totalité des ressources apparaît dans le compte d'emploi des ressources : d'une part, les ressources restant à utiliser (dans les emplois) d'autre part, le report des ressources non encore utilisées (dans les ressources).

Au sujet du compte d'emploi des ressources, l'Association Petits Princes publie un compte d'emploi des ressources issues de la générosité du public selon les règles de l'arrêté du 11 décembre 2008. On notera que les règles de répartition des charges ont été légèrement modifiées afin de les adapter aux changements liés à la croissance de l'activité.

## **C - Notes concernant le bilan**

### **C.1 – Immobilisations**

Les immobilisations sont inscrites au bilan pour leur coût historique d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Elles n'ont pas fait l'objet de réévaluation sur l'exercice.

**Tableau des immobilisations**

En euros	Valeur brute début d'exercice A	Acquisitions B	Mises au rebut - Cessions C	Valeur brute fin d'exercice A+B-C
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Logiciels	107 084	17 117	32 519	91 683
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Constructions	6 175 950	0	0	6 175 950
Agencements et installations	443 046	0	0	443 046
Matériel de bureau et informatique	84 540	0	0	84 540
Mobilier	200 316	0	0	200 316
<b>TOTAL</b>	<b>7 010 937</b>	<b>17 117</b>	<b>32 519</b>	<b>6 995 535</b>

Au cours de l'exercice 2016-2017, l'Association Petits Princes a réalisé des investissements à hauteur de 17 117 euros. Ils sont uniquement constitués de logiciels destinés à mettre à niveau la base informatique. Dans le même temps, les matériels obsolètes ont été mis au rebut. Les investissements ont été autofinancés.

L'Association respecte les règles habituelles d'amortissement et n'a recours ni aux amortissements dérogatoires ni aux amortissements dégressifs. Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Nature d'immobilisations	Durée d'amortissement
Logiciels	1 an
Constructions	20 ans
Agencements, installations	5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Mobilier	4 ans

En euros	Amortissements cumulés au début de l'exercice A	Dotations de l'exercice B	Diminutions d'amortissements de l'exercice C	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice A+B-C
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Logiciels	105 937	5 132	32 519	78 550
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Constructions	617 595	308 798	0	926 393
Agencements et installations	156 447	88 609	0	245 056
Matériel de bureau et informatique	65 647	11 099	0	76 746
Mobilier	93 970	48 172	0	142 142
<b>TOTAL</b>	<b>1 039 596</b>	<b>461 809</b>	<b>32 519</b>	<b>1 468 887</b>

### **C.2 – Créances**

Les autres créances, constituées de produits à recevoir et de charges constatées d'avance, sont à échéance à moins d'un an.

### **C.3 – Disponibilités**

Les disponibilités incluent :

- le solde des comptes bancaires de l'Association Petits Princes soit 178 159 euros ;
- le solde d'un Livret A à hauteur de 82 812 euros ;
- le solde d'un Livret Association pour un montant de 814 018 euros ;
- le solde d'un Livret Partenaire, soit 1 766 722 euros ;
- les intérêts sur compte à recevoir à hauteur de 7 891 euros ;
- le solde des espèces (caisse et devises) soit 1 001 euros.

### **C.4 – Fonds propres**

L'Assemblée Générale qui s'est tenue le 22 novembre 2016 a décidé d'affecter le résultat de l'exercice 2015-2016 de 161 544 euros en fonds pour investissement. Le fonds pour investissement créé en 2005 correspond à la part autofinancée par l'Association Petits Princes pour l'acquisition des locaux constituant son siège social.

En-dehors de l'affectation du résultat de 2014-2015, les fonds propres n'ont pas été modifiés ces deux derniers exercices.

### **Evolution des fonds propres (hors résultat de l'exercice)**

En euros	Au 30/06/2016	Au 30/06/2017	Variation
Fonds associatif	292 612	292 612	0
Réserve pour projet associatif	450 000	450 000	0
Fonds pour investissement	3 196 545	3 196 545	0
<b>TOTAL</b>	<b>3 939 157</b>	<b>3 939 157</b>	<b>0</b>

Il est proposé à l'Assemblée Générale du 20 novembre 2017 d'affecter le résultat 2016-2017, soit – 218 264 euros, en report à nouveau pour que cette perte soit compensée par des bénéfices ultérieurs.

### **C.5 – Fonds dédiés et provisions pour risques & charges**

Les règles de détermination des fonds dédiés sont détaillées dans la partie « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels. On rappellera qu'ils représentent les engagements pris auprès des donateurs pour la réalisation de l'objet social de l'Association, l'organisation de rêves d'enfants gravement malades et le financement de projets organisés par les hôpitaux.

**Tableau de suivi des fonds dédiés**

En euros	Montant collecté	Fonds dédiés sur legs et donations en début d'exercice	Reprises sur dons non affectés	Dotations aux dons non affectés	Fonds dédiés sur legs et donations en fin d'exercice
2012-2013	2 363 559	2 378 434			2 378 434
2013-2014	2 504 574	2 378 434			2 378 434
2014-2015	2 577 164	2 378 434			2 378 434
2015-2016	3 349 804	2 378 434			2 378 434
<b>2016-2017</b>	<b>2 997 752</b>	<b>2 378 434</b>			<b>2 378 434</b>

En 2016-2017, le montant des ressources restant à utiliser n'a pas été modifié.

### **C.6 – Emprunts et dettes**

- **C.6.1 – Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit**

Ce poste inclut en 2016-2017 un emprunt contracté pour financer l'achat des nouveaux locaux : il s'agit d'un emprunt de 2 millions d'euros sur 15 ans souscrit en juillet 2014 au taux de 2,85 %. Cet emprunt a été remboursé par anticipation, ce qui a représenté une pénalité de 52 903 euros, afin de contracter un nouvel emprunt (à hauteur de 1 766 372 euros) auprès d'un autre établissement financier avec un taux fixe de 1,27 %. Les mensualités de remboursement s'étalent de février 2017 à juillet 2029. A fin juin 2017, le capital restant à rembourser représente 1 722 499 euros.

- **C.6.2 – Dettes fournisseurs et comptes rattachés**

Ce poste représente 59 699 euros et inclut, d'une part des dettes fournisseurs pour un montant de 48 785 euros, d'autre part des factures non parvenues pour 10 914 euros.

- **C.6.3 – Dettes fiscales et sociales**

Ce poste, d'un montant de 295 488 euros, inclut :

- les provisions pour congés payés, jours de récupération du temps de travail et intéressement, soit un montant de 190 289 euros ;
- les charges sociales et fiscales à payer au 30 juin 2017 pour une somme de 105 199 euros.

- **C.6.4 – Autres dettes**

Elles sont constituées des charges à payer et les produits constatés d'avance (voir partie C.7 – Comptes de régularisation).



## Etat d'échéance des dettes à la clôture de l'exercice

En euros	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		un an au plus	à plus d'un an et moins de 5 ans	à plus 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine	0	0	0	0
- à plus de 2 ans à l'origine	1 724 322	134 563	1 181 279	408 480
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	59 699	59 699	0	0
Dettes fiscales et sociales	295 488	295 488	0	0
Legs en cours de réalisation	0	0	0	0
Charges à payer et produits constatés d'avance	93 317	93 317	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>2 172 825</b>	<b>583 066</b>	<b>1 181 279</b>	<b>408 480</b>

### **C.7 – Comptes de régularisation**

- **C.7.1 – Produits à recevoir**

Ce poste atteint 19 995 euros au 30 juin 2017, correspondant :

- aux produits liés à des partenariats du mois de juin 2017 à hauteur de 4 467 euros ;
- à des sommes attendues du Fongécif liées à la prise en charge de la formation d'une salariée (14 190 euros) ;
- à des décalages de règlement dans le fonctionnement courant de l'Association (1 338 euros).

- **C.7.2 – Charges constatées d'avance**

Ce poste, d'un montant de 36 448 euros, inclut principalement :

- d'une part, des charges relatives à des rêves devant intervenir après la clôture de l'exercice, soit 24 444 euros ;
- d'autre part, des contrats d'assurance, de maintenance et des charges diverses dont la date d'échéance diffère de celle de l'exercice (à hauteur de 12 004 euros).

- **C.7.3 – Charges à payer**

Elles représentent 64 475 euros et comprennent notamment des charges :

- liées à des rêves d'enfants intervenus en juin 2017 (soit 5 474 euros) ;
- liées à des projets hôpitaux dont la réalisation s'étale souvent sur plus d'un an (43 482 euros) ;
- un prorata de taxes foncières (14 950 euros) ;
- et des charges de gestion courante (569 euros).

- **C.7.4 – Produits constatés d'avance**

Leur montant est de 28 842 euros au 30 juin 2017. Il correspond principalement à une indemnité relative à un ancien prestataire de copieur qui doit être répartie sur 3 ans.

## **D – Notes concernant le compte de résultat**

### ***D.1 – Dons, mécénat et médias, legs et donations***

Sont incluses dans les dons, les sommes provenant des particuliers, des manifestations, associations, écoles et de diverses collectes. Quant aux produits des mécénats et médias, ils ont pour origine, d'une part, les participations versées par des entreprises, d'autre part, les gains liés à des émissions télévisées.

Les legs et donations ne comprennent que les sommes encaissées au cours de l'exercice et correspondant à des legs soldés au cours de l'exercice, soit en 2016-2017 le produit de 4 legs et 2 assurances-vie à hauteur de 496 904 euros (contre le produit de 3 legs et 5 assurances-vie pour 853 180 euros en 2015-2016).

### ***D.2 – Subvention de collectivités publiques***

En 2016-2017, ce poste inclut des subventions provenant de collectivités locales pour un montant de 560 euros.

### ***D.3 – Reprise sur provisions et transferts de charges***

Ce poste, d'un montant de 37 264 euros en 2016-2017, correspond à la prise en charge par Fongécif de la rémunération d'une salariée en formation sur l'année 2016-2017.

### ***D.4 – Cotisations et autres produits***

Le poste cotisations comprend les cotisations des membres titulaires.

Quant aux autres produits, ils incluent :

- des droits d'auteur versés à l'Association Petits Princes dans le cadre de l'agenda qui est disponible en fin d'année (16 100 euros) ;
- des indemnités liées à la caisse primaire d'assurance-maladie (8 060 euros) ;
- des produits divers de gestion courante (3 836 euros).

### ***D.5 – Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs***

Ce poste correspond au montant des fonds dédiés utilisés au cours de l'exercice.

### ***D.6 – Charges d'exploitation***

Les achats et autres charges externes incluent principalement les charges directes liées aux rêves et aux projets hôpitaux, les charges relatives aux locaux, aux fournitures, à la maintenance, aux assurances, au courrier, etc. Parmi les honoraires figurent ceux du Commissaire aux Comptes, estimés à 10 914 euros au titre de l'exercice 2016-2017.

Quant aux impôts, taxes et versements assimilés, ils correspondent principalement à la taxe sur les salaires à laquelle est assujettie l'Association, à la taxe de formation continue et aux taxes foncières.

Viennent ensuite les salaires et traitements, y compris les primes et indemnités diverses, et les charges sociales s'y rapportant.

La politique salariale de l'Association Petits Princes est prudente, avec un grand respect de chaque permanent, comme en témoignent les avantages mis en place : mutuelle, contrat de prévoyance, accord d'intéressement, etc. Près des deux-tiers de l'effectif de l'Association a le statut cadres. Le montant global annuel des trois rémunérations les plus élevées s'élève à 215 956 euros (hors charges sociales) en 2016-2017.

Les dotations aux amortissements des immobilisations s'élèvent à 461 809 euros.

Les autres charges incluent les charges diverses de gestion courante.

Enfin, les engagements à réaliser sur ressources affectées enregistrent les dons reçus au cours de l'exercice, mais dont l'utilisation interviendra dans les années à venir.

### D.7 – Résultat financier

L'Association dégage un résultat financier de – 82 075 euros au 30 juin 2017 qui résulte essentiellement :

- de charges financières de 98 979 euros principalement liées, d'une part aux intérêts sur l'emprunt immobilier contracté pour l'acquisition des locaux à hauteur de 41 518 euros, d'autre part à des pénalités pour remboursement anticipé d'emprunt (52 903 euros) ;
- de différences de change, soit une charge de 157 euros ;
- des produits financiers sur le Livret A, le Livret Association et le livret partenaire à hauteur de 16 903 euros.

### D.8 – Résultat exceptionnel et impôt sur les sociétés

En 2016-2017, le résultat exceptionnel est nul.

Quant à l'impôt sur les sociétés, il est lié aux intérêts perçus sur les livrets d'épargne de l'Association.

### D.9 – Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires à titre gratuit ne donnent pas lieu à un enregistrement comptable. Elles portent, d'une part sur le bénévolat, d'autre part sur les dons et prestations en nature.

Ces contributions volontaires en nature font l'objet d'une valorisation extra comptable précise, selon les modalités suivantes :

- le bénévolat est évalué en équivalent temps plein sur la base du coût d'un salarié occupant le même poste ;
- les dons en nature sont évalués au prix de revient ;
- les prestations en nature donnent lieu à un inventaire exhaustif et sont valorisées au prix que l'Association aurait supporté si elle avait dû faire la dépense. Cette valorisation est effectuée à partir des documents fournis par les donateurs.

### Bénévoles : nombre et équivalent temps plein (présents au 30 juin)

Rubriques	Nombre de bénévoles			Bénévoles en équivalent temps plein		
	30 juin 2015	30 juin 2016	30 juin 2017	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Missions sociales :	55	59	61	21,9	22,5	23,4
. rêves et suivis des familles	54	58	60	21,6	22,1	23,1
. projets hôpitaux	1	1	1	0,3	0,4	0,3
Recherche de fonds, dont :	23	29	29	4,0	5,0	5,2
. appel à la générosité du public	8	10	10	1,4	1,8	1,8
. recherche des autres fonds privés	15	19	19	2,6	3,2	3,4
<b>Total</b>	<b>78</b>	<b>88</b>	<b>90</b>	<b>25,9</b>	<b>27,5</b>	<b>28,6</b>

L'Association comptait 90 bénévoles au 30 juin 2017, soit 2 de plus qu'au 30 juin 2016. En équivalent temps plein, les bénévoles représentent entre 28 et 29 personnes.

La tendance à la progression du nombre de bénévoles illustre le développement de l'Association sur les 3 dernières années : sur les trois dernières années, le nombre de bénévoles en équivalent temps plein augmente de plus de 10 %. Cette tendance devrait se poursuivre dans les années à venir compte tenu de l'accroissement des demandes de rêves et du développement des projets hôpitaux.

## Estimation et répartition analytique des contributions volontaires à titre gratuit

Valorisation en milliers d'euros	Bénévolat		Prestations et dons en nature		Total	
	2015-2016	2016-2017	2015-2016	2016-2017	2015-2016	2016-2017
Missions sociales :	1 253,9	1 345,1	1 270,1	862,9	2 524,0	2 208,0
. rêves et suivis des familles	1 204,8	1 294,2	1 270,1	862,9	2 474,9	2 157,2
. projets hôpitaux	49,1	50,8	0,0	0,0	49,1	50,8
Recherche de fonds :	237,2	261,8	52,4	430,4	289,6	692,2
. appel à la générosité du public	83,0	91,6	18,3	150,6	101,4	242,3
. recherche des autres fonds privés	154,2	170,2	34,1	279,8	188,2	449,9
Fonctionnement	0,0	0,0	0,0	36,3	0,0	36,3
<b>Total</b>	<b>1 491,1</b>	<b>1 606,8</b>	<b>1 322,5</b>	<b>1 329,6</b>	<b>2 813,6</b>	<b>2 936,5</b>

Au cours de l'exercice 2016-2017, l'estimation économique du bénévolat a augmenté de 7,8 % (passant de 1 491,1 milliers d'euros à 1 606,8 milliers d'euros) en relation avec la hausse du nombre de bénévoles (passé de 27,5 à 28,6 en équivalent temps plein).

Quant aux prestations et dons en nature, ils sont constitués de « gratuités » dont bénéficie l'Association Petits Princes lors de la réalisation des rêves, comme par exemple une chambre d'hôtel non facturée ou des places de spectacles offertes aux enfants, et de « gratuités » en matière de communication, comme des annonces dans la presse et des bannières Internet, etc.

D'une manière générale, l'Association Petits Princes bénéficie de manière récurrente de nombreuses annonces publicitaires gratuites dans la presse écrite, sur Internet, en télévision et en radio. Les annonces publicitaires portent souvent sur le recrutement de bénévoles : l'Association a en effet besoin de nombreux bénévoles pour accompagner les enfants dans la réalisation de leurs rêves compte tenu de l'augmentation des demandes.

En 2016-2017, la part des annonces publicitaires portant sur l'appel au don a été plus importante car l'Association a bénéficié d'annonces lors de l'inauguration de la Foire du Trône dont elle a bénéficié en mars 2017. En revanche, la part des annonces portant sur le recrutement de bénévoles a nettement diminué.

## Cumul et répartition en valeur des contributions volontaires à titre gratuit et des charges comptabilisées

En milliers d'euros	Contributions non comptabilisées		Charges comptabilisées*		Total	
	2015-2016	2016-2017	2015-2016	2016-2017	2015-2016	2016-2017
Missions sociales :	2 524,0	2 208,0	2 459,0	2 438,8	4 983,0	4 646,8
<i>. rêves et suivis des familles</i>	2 474,9	2 157,2	2 159,5	2 148,4	4 634,4	4 305,6
<i>. Projets hôpitaux</i>	49,1	50,8	299,5	290,5	348,6	341,3
Recherche de fonds :	289,6	692,2	597,6	596,7	887,2	1 288,8
<i>. appel à la générosité du public</i>	101,4	242,3	269,2	276,0	370,5	518,3
<i>. recherche des autres fonds privés</i>	188,2	449,9	328,4	320,7	516,7	770,6
Frais de fonctionnement et autres	0,0	0,0	221,4	262,7	221,4	262,7
<b>Total</b>	<b>2 813,6</b>	<b>2 900,2</b>	<b>3 278,0</b>	<b>3 298,2</b>	<b>6 091,6</b>	<b>6 198,4</b>
<b>Part (en %)</b>	<b>46,2%</b>	<b>46,8%</b>	<b>53,8%</b>	<b>53,2%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

\* Hors charges exceptionnelles.

Compte tenu de l'importance des contributions non comptabilisées dont bénéficie l'Association Petits Princes, ce tableau a pour objectif de les mettre en parallèle avec les charges effectivement supportées. Ainsi, sur un coût global de 6 198,4 milliers d'euros en 2016-2017, l'Association a bénéficié de 2 900,2 milliers d'euros de « gratuits » (soit 46,8%) pour des charges effectivement supportées de 3 298,2 milliers d'euros.

Ce qui signifie que pour 1 euro de dépense comptabilisé, l'Association reçoit 0,88 euro de contributions volontaires à titre gratuit.

La part relative des contributions volontaires à titre gratuit a légèrement augmenté en 2016-2017, passant de 46,2 % à 46,8 %.

Pour les missions sociales, la part des « gratuits » représente 47,5 % en 2016-2017 (soit 2 208,0 milliers d'euros sur un total de 4 646,8 milliers d'euros) contre 50,7 % en 2015-2016.

Au niveau de la recherche de fonds, la part relative des « gratuits » atteint 53,7 % (692,2 milliers d'euros en 2016-2017 sur un total de 1 288,8 milliers d'euros) contre 32,6 % en 2015-2016.

L'importance des contributions non comptabilisées est une particularité de l'Association Petits Princes. Sans elles, l'Association ne pourrait pas fonctionner.

## **E – Autres informations**

### **E.1 – Eléments hors bilan**

#### **Etat des legs et assurances-vie**

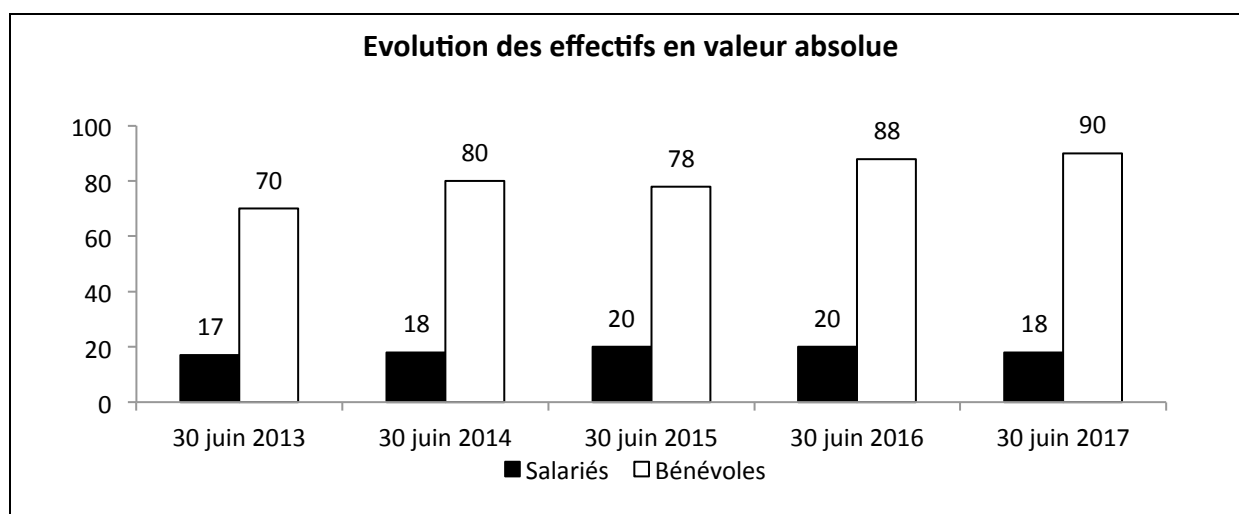
Legs et assurances-vie autorisés par l'administration	Assurances-vie encaissées	Legs encaissés	Décassements et virements pour affectation définitive	Solde des legs en cours en début d'exercice (475)	Solde des legs en cours en fin d'exercice (475)
Total des legs et assurances-vie de l'exercice 2013-2014	95 813	103 029	0	0	32 164
Total des legs et assurances-vie de l'exercice 2014-2015	10 759	251 890	195 354	32 164	203 613
Total des legs et assurances-vie de l'exercice 2015-2016	198 400	654 780	621 670	203 613	16 954
Total des legs et assurances-vie de l'exercice 2016-2017	297 475	199 429	184 114	16 954	0

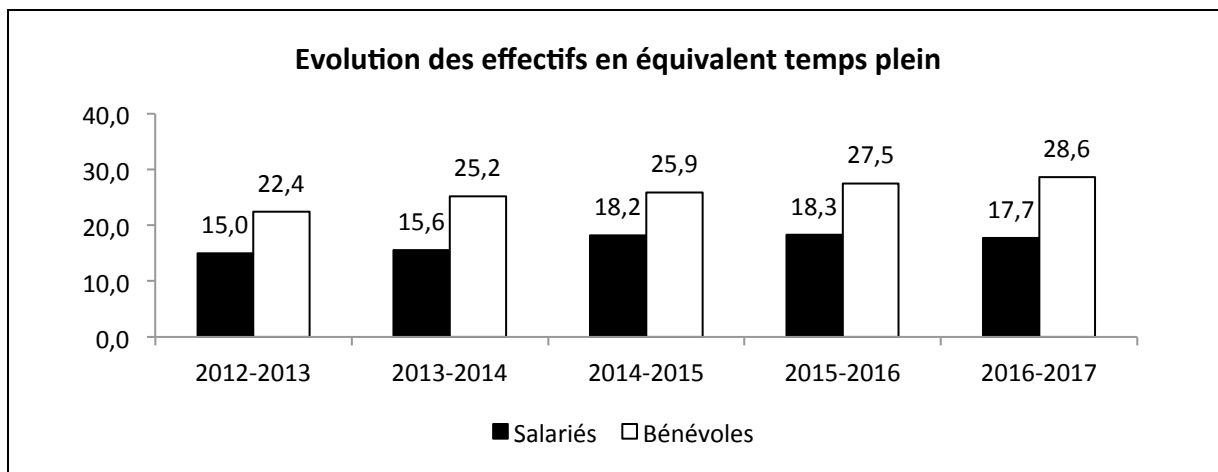
Le produit de 9 legs et assurances-vie est en attente d'encaissement à l'issue de l'exercice 2016-2017. 6 de ces dossiers ont été acceptés par le Conseil d'Administration. Les sommes à percevoir sur ces 9 legs et assurances-vie sont estimées à 454 000 euros et aucun acompte n'a été perçu (le solde du compte « legs en cours de réalisation » au passif du bilan est nul au 30 juin 2017).

La garantie du Crédit Mutuel par rapport à l'emprunt de l'Association Petits Princes est constituée d'un nantissement de compte bancaire rémunéré à hauteur du montant garanti à l'origine, soit 1 766 372 euros.

### **E.2 - Effectifs**

Les effectifs de l'Association Petits Princes incluent des salariés et une majorité de bénévoles.





L'Association employait 18 personnes au 30 juin 2017 (18 au 30 juin 2016), dont 12 à plein temps, 4 à quatre-cinquième, 1 à 69 % et 1 à 60 %. On notera que 2 salariées étaient en congé parental au 30 juin 2017. En équivalent temps plein, l'effectif de l'Association comprenait 17,7 personnes au 30 juin 2017 contre 18,3 au 30 juin 2016.

L'Association Petits Princes a recours au bénévolat dans des proportions importantes : sa mission ne pourrait pas s'accomplir sans la participation de nombreux bénévoles dans les trois équipes que compte l'Association. Cet appel aux bénévoles n'est pas récent, il fait partie du développement de l'Association. Il est important de noter qu'au 30 juin 2017, plus de 40 % des bénévoles était à nos côtés depuis plus de cinq ans, un atout précieux qui traduit leur attachement à la mission et leur bonne intégration dans la structure.

Ainsi, l'effectif total de l'Association atteint 108 personnes au 30 juin 2017, dont plus de 83 % de bénévoles. En 2016-2017, l'effectif salarié de l'Association est resté stable (en prenant en compte les 2 salariées en congé parental), mais le nombre de bénévoles s'est accru de 2 personnes.

En équivalent temps plein, l'Association Petits Princes représente 46,3 personnes au 30 juin 2017, dont 61,8 % de bénévoles, contre 37,4 personnes au 30 juin 2013 (avec une proportion de 60 % de bénévoles). La progression réalisée sur cette période tient tant au nombre de bénévoles qu'au nombre de salariés, ce qui a permis à l'Association de conserver son mode de fonctionnement dans une période de croissance.

## 2.4. Compte d'emploi des ressources

### Compte d'emploi annuel des ressources globalisé avec affectation des ressources collectées auprès du public par type d'emplois – Exercice 2016-2017

Emplois (en euros)	Emplois au 30/06/2017 - Compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur l'exercice 2016-2017	Ressources (en euros)	Ressources collectées au 30/06/2017 - Compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur l'exercice 2016-2017
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		32 525
<b>1. Missions sociales</b>	<b>2 438 840</b>	<b>966 000</b>	<b>1. Ressources collectées auprès du public</b>	<b>1 156 317</b>	<b>1 156 317</b>
Rêves et suivis des familles	2 148 383	862 500	<i>1.1. Dons et legs collectés</i>		
Projets hôpitaux	290 457	103 500	Dons de particuliers	321 262	321 262
			Dons de manifestations, associations et écoles	241 423	241 423
<b>2. Frais de recherche de fonds</b>	<b>596 656</b>	<b>92 000</b>	Dons de collectes	96 728	96 728
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	276 000	92 000	Legs et donations	496 904	496 904
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés	320 656	0	<i>1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public</i>	<b>0</b>	<b>0</b>
			<b>2. Autres fonds privés</b>	<b>1 840 875</b>	
			<b>3. Subventions et autres concours publics</b>	<b>560</b>	
<b>3. Frais de fonctionnement</b>	<b>262 684</b>	<b>92 000</b>	<b>4. Autres produits</b>	<b>82 164</b>	
<b>Total</b>		<b>1 150 000</b>			
<b>I. Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat</b>	<b>3 298 180</b>		<b>I. Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat</b>	<b>3 079 916</b>	
<b>II. Dotations aux provisions</b>	<b>0</b>		<b>II. Reprises des provisions</b>	<b>0</b>	
<b>III. Engagements à réaliser sur ressources affectées</b>	<b>2 378 434</b>		<b>III. Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs</b>	<b>2 378 434</b>	
			<b>IV. Variation des fonds dédiés collectés auprès du public</b>		<b>0</b>
<b>IV. Excédent de ressources de l'exercice</b>			<b>V. Insuffisance de ressources de l'exercice</b>	<b>218 264</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 676 614</b>		<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 676 614</b>	<b>1 156 317</b>
<b>V. Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>0</b>			
<b>VI. Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement des ressources par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>0</b>			



VII. Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		1 150 000	VI. Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		1 150 000
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		38 842

#### Evaluation des contributions volontaires en nature

Missions sociales	2 208 000		Prestations gratuites	1 329 641	
Frais de recherche de fonds	692 187		Personnel bénévole	1 606 836	
Frais de fonctionnement	36 290				
<b>Total contributions volontaires en nature</b>	<b>2 936 477</b>		<b>Total contributions volontaires en nature</b>	<b>2 936 477</b>	

## 2.5. Annexe au compte d'emploi des ressources

### **A – Modification de méthode comptable**

La méthode de traitement des fonds dédiés est celle de la variation des stocks, méthode reconduite d'année en année.

### **B - Principes de ventilation des charges**

Les principes de ventilation des charges sont légèrement modifiés chaque année compte tenu du développement de l'Association et de la tenue d'une comptabilité analytique. L'augmentation de la taille de l'Association s'accompagne de changements.

Les charges sont l'objet d'une ventilation analytique entre les missions sociales, les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement.

### **Missions sociales**

Les missions sociales incluent les activités qui constituent l'objet de l'Association Petits Princes, à savoir :

- la réalisation des rêves d'enfants gravement malades et le suivi des familles tout au long de la maladie ;
- l'aide au financement de projets menés par les hôpitaux et destinés à améliorer les conditions de l'enfant hospitalisé dans le respect de l'objet de l'Association Petits Princes.

Depuis 2012-2013, l'aide au financement de projets menés par les hôpitaux apparaît sur une ligne distincte au sein des missions sociales. Le développement de ces projets explique cette modification. Les missions sociales incluent les coûts directs et indirects qui disparaîtraient si elles n'étaient pas réalisées.

Notamment, les frais de suivi des familles incluent une partie des charges liées aux publications de l'Association – essentiellement Magazine Petits Princes, quadrimestriel – destinées, d'une part à informer les familles et les hôpitaux partenaires, d'autre part à l'information des donateurs, donc à la recherche de fonds. La partie des charges affectées aux missions sociales est déterminée au prorata du nombre d'exemplaires de ces publications envoyés aux familles et aux hôpitaux.

Les missions sociales comprennent également des charges à caractère administratif directement liées aux rêves, comme par exemple les coûts afférents à la tenue d'un relevé précis des dépenses directes réalisées lors des rêves avec la comptabilité attenante.

Le suivi des familles dans le temps constitue la spécificité de l'activité de l'Association Petits Princes qui la distingue de nombreuses autres associations.

Quant aux projets hôpitaux, ce sont des projets ludiques et pédagogiques qui émanent des services de pédiatrie avec lesquels l'Association est en lien. Ils peuvent également être transversaux et concerner l'ensemble d'un hôpital pédiatrique.

### **Frais de recherche de fonds**

Les frais de recherche de fonds sont composés :

- d'une part, des frais d'appel à la générosité du public, c'est-à-dire les charges liées aux collectes de fonds, incluant notamment les frais d'appel et de traitement des dons, une partie des frais de publication de l'Association, les frais de publicité, les frais d'appel et de traitement des legs, les frais liés à la tenue des fichiers, etc. ;
- d'autre part, des frais de recherche des autres fonds privés, soit les frais liés au démarchage d'entreprises pour obtenir des fonds de mécénat, de parrainage, etc.

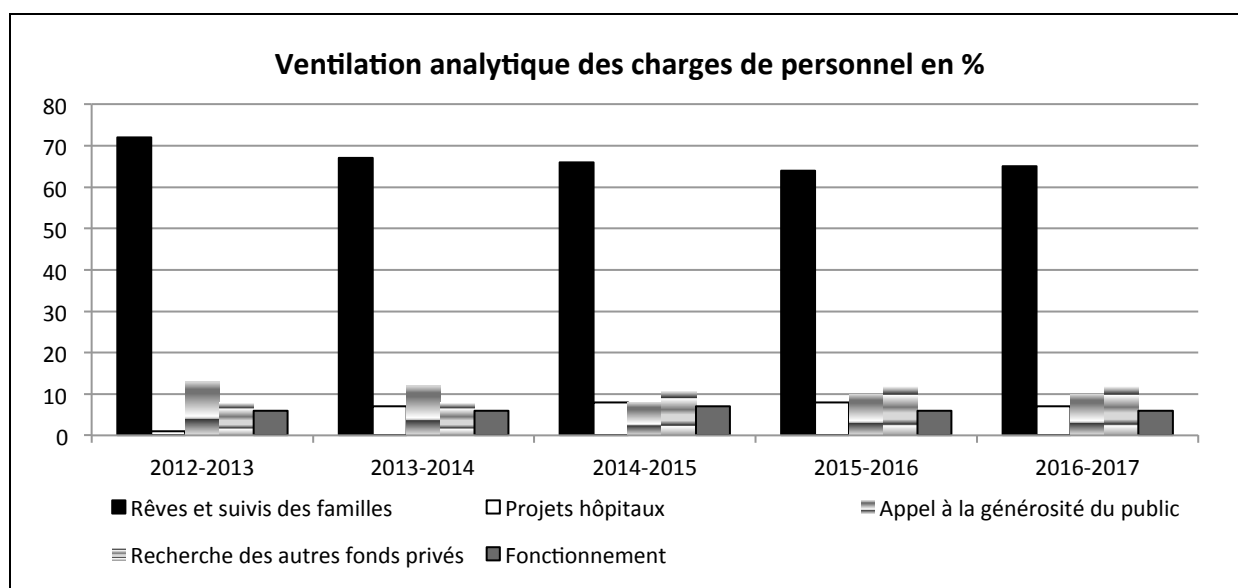
En 2014-2015, les critères de répartition des frais de recherche de fonds entre ces 2 catégories avaient été revus afin de mieux faire apparaître la réalité du fonctionnement de l'Association qui est majoritairement financée par les autres fonds privés.

### **Frais de fonctionnement et autres**

Les frais de fonctionnement comprennent les charges non imputables aux missions sociales ou aux frais de recherche de fonds, soit les charges de direction générale, financière, comptable et les frais généraux.

Quant aux principes de répartition des charges entre ces rubriques, ils sont les suivants :

- pour les charges de personnel (salaires et charges s'y rapportant), la ventilation est réalisée par salarié, en fonction du temps consacré à chaque activité. Elle a été adaptée ces 5 derniers exercices à l'évolution des tâches de certains salariés liée à l'accroissement de l'activité. Elle est la suivante pour les cinq derniers exercices :



- pour les charges liées aux locaux (charges de copropriété, d'électricité, d'entretien et réparations, intérêts d'emprunts et taxes foncières), les montants sont répartis au prorata des surfaces d'utilisation ;
- pour toutes les autres charges, il est tenu compte du résultat de l'imputation analytique effectuée lors de l'enregistrement comptable ou, à défaut, de clés de répartition entre les différentes rubriques en fonction de la destination de ces charges. Pour chaque poste, une étude interne a été menée afin de refléter la réalité du fonctionnement de l'Association.

Il est à noter que la clé de répartition adoptée est reconduite d'année en année. En cas de modifications, celles-ci sont précisées. Lors des derniers exercices, des changements mineurs de répartition des charges ont été opérés afin de refléter les adaptations inéluctables liées au développement de l'activité de l'Association.

### **C – Evolution des emplois et ressources au cours de l'exercice**

A l'issue de l'exercice 2016-2017, le total des ressources inscrites au compte de résultat atteint 3 079 916 euros, contre 3 439 531 euros à l'issue de l'exercice précédent, soit une baisse de 10,5 %.

Cette évolution s'analyse ainsi<sup>1</sup> :

- une diminution de 18,7 % des produits de la générosité du public (qui passent de 1 421 477 euros à 1 156 317 euros), en raison de la forte baisse des produits de legs et d'assurances-vie (- 41,8 %) ;
- un recul de 4,4 % des autres fonds privés (qui passent de 1 926 468 euros à 1 840 875 euros) ;
- un très faible montant de subventions et autres concours publics (soit 560 euros). Il est d'ailleurs à noter que l'Association Petits Princes ne bénéficie d'aucune subvention importante et que son financement provient des dons de personnes physiques et surtout morales et des produits des legs et assurances-vie ;
- une baisse de 8,4 % des autres produits (passés de 89 727 euros à 82 164 euros) en raison principalement de la forte diminution des produits financiers.

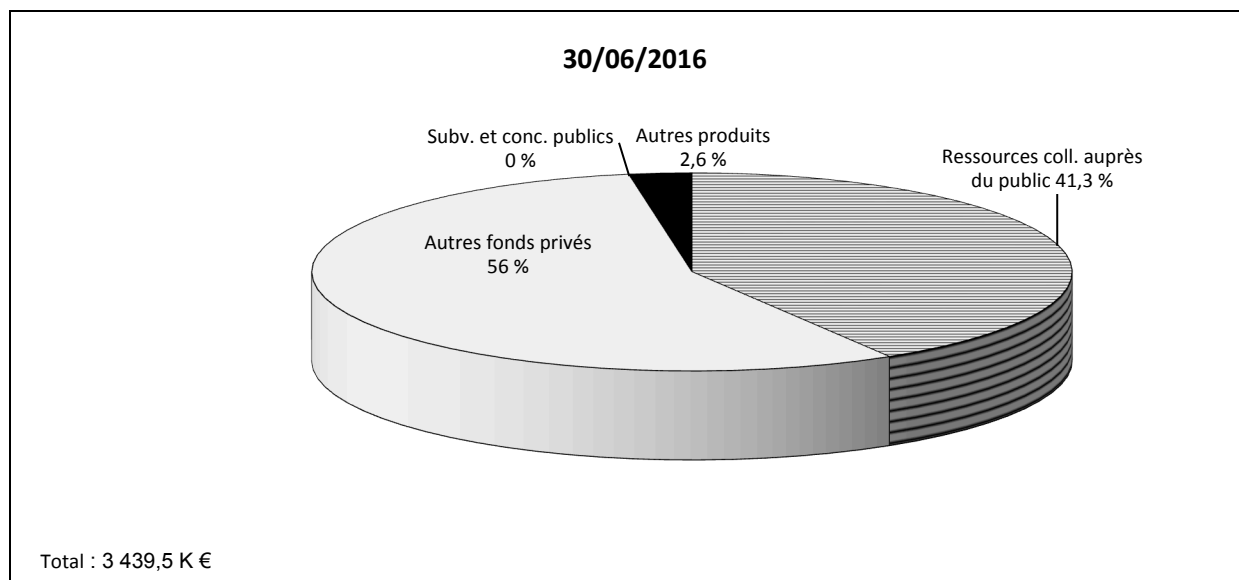
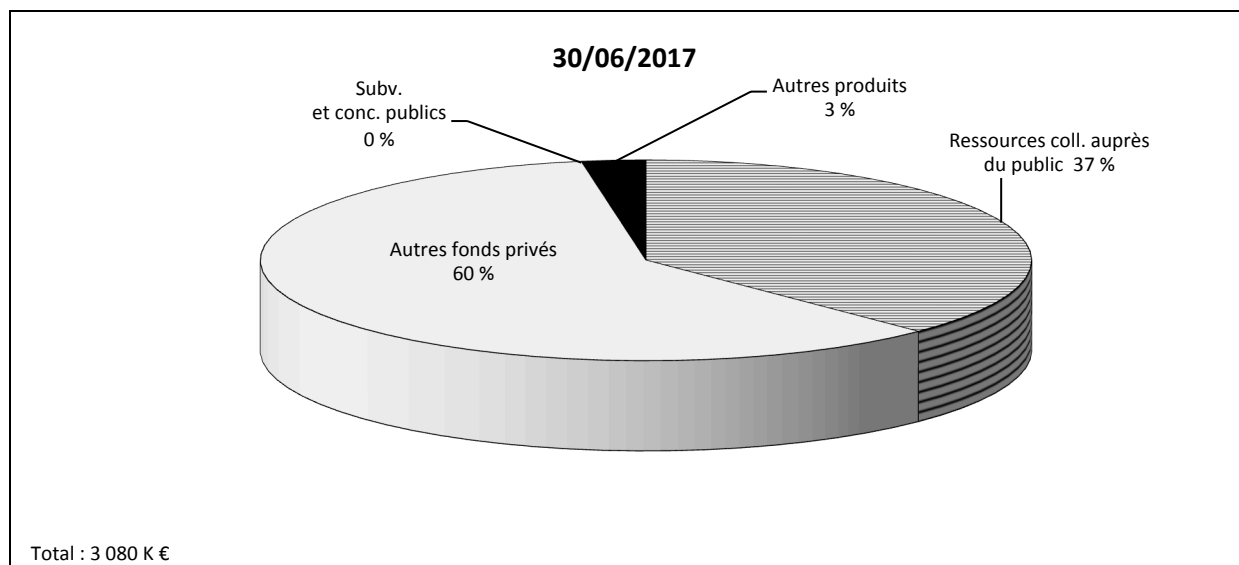
Conséquence de ces évolutions, la part relative des produits de la générosité du public baisse de 4 points au profit de celle des autres fonds privés (+ 4 points), la part des autres ressources restant stable et peu élevée.

En effet, la part relative des produits de la générosité du public représente 37 % en 2016-2017 (contre 41 % lors de l'exercice précédent), celle des autres fonds privés 60 % (contre 56 %). L'exercice 2016-2017 est conforme à la « norme de fonctionnement de l'Association » en moyenne ces dernières années, à savoir une part des fonds privés qui reste prépondérante à environ 60 % de part relative de financement.

---

<sup>1</sup> Concernant l'évolution des ressources, voir également la partie sur le compte de résultat.

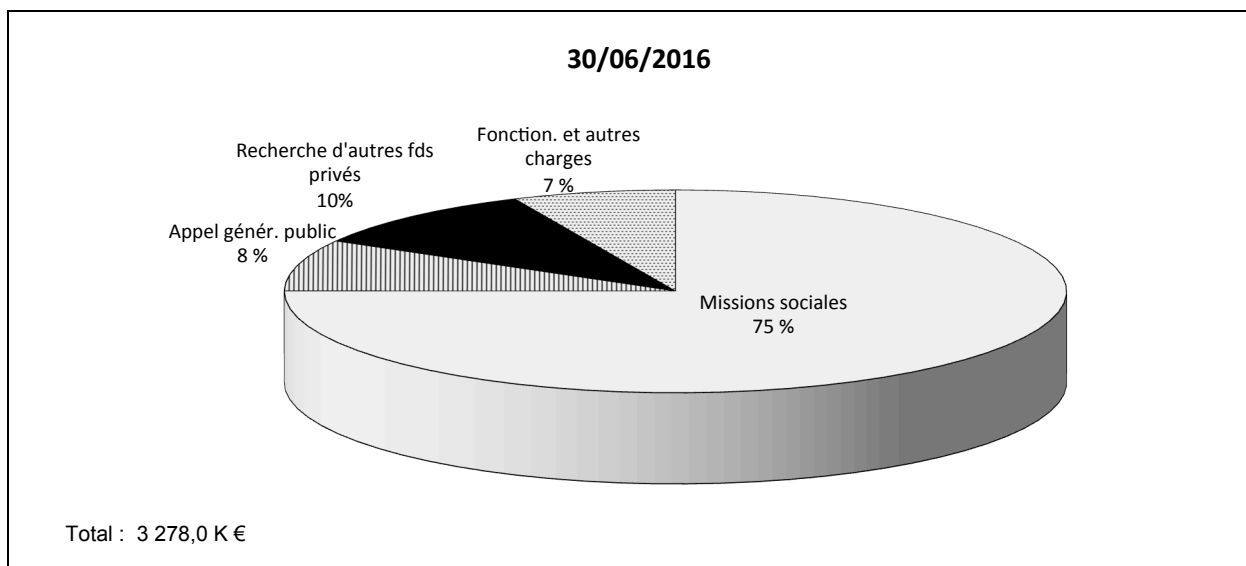
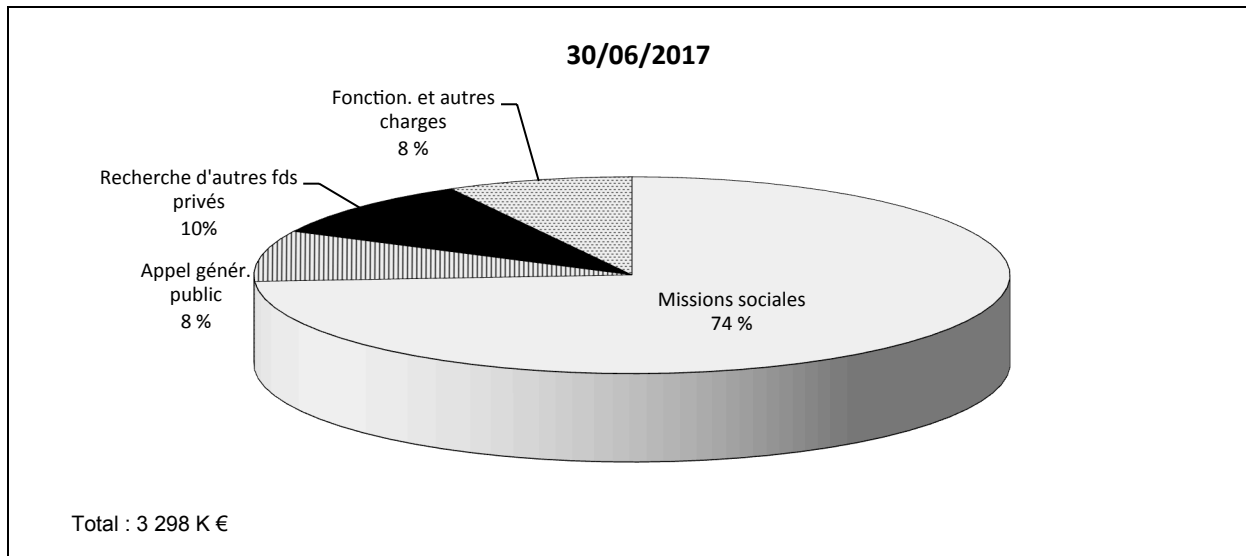
## Compte d'emploi des ressources : répartition des ressources inscrites au compte de résultat



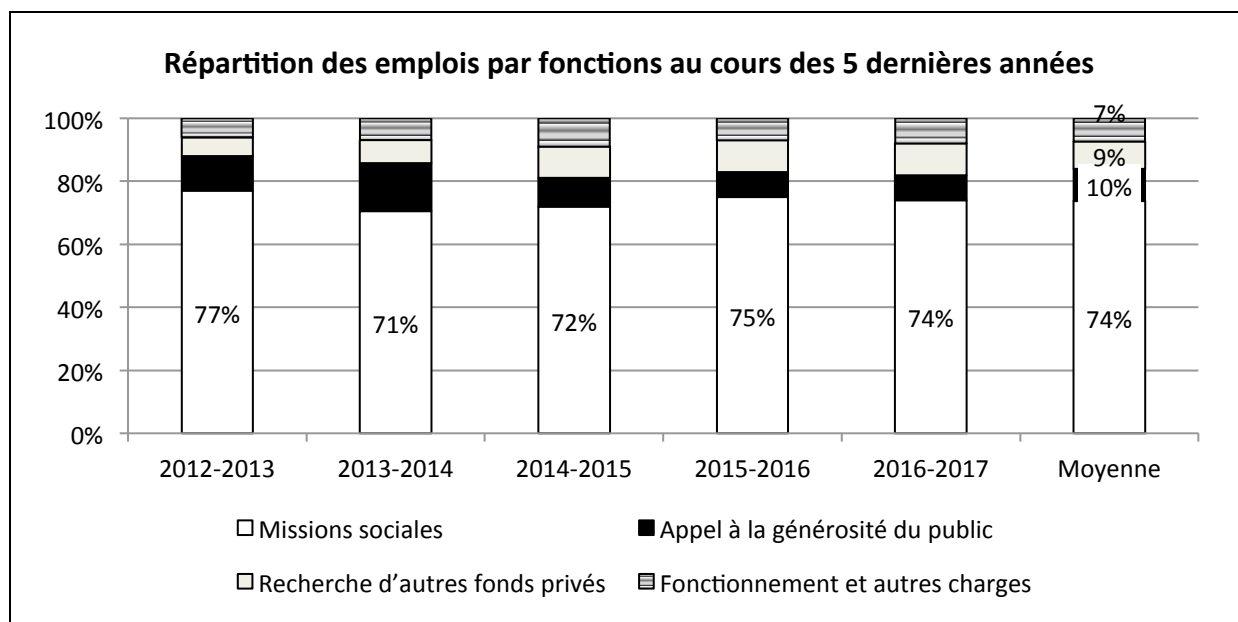
Quant aux emplois inscrits au compte de résultat, leur total (soit 3 298 180 euros) augmente de seulement 0,6 %. La gestion rigoureuse des charges pratiquée par l'Association a porté ses fruits en 2016-2017 car l'activité (nombre de rêves réalisés) a connu une progression de 4,7 %.

La part relative des missions sociales baisse d'un point pour atteindre 74 % du total des emplois. Quant aux frais d'appel à la générosité du public et de recherche de fonds, leur part relative est stable. Enfin, les frais de fonctionnement augmentent d'un point.

## Compte d'emploi des ressources : répartition des emplois inscrits au compte de résultat

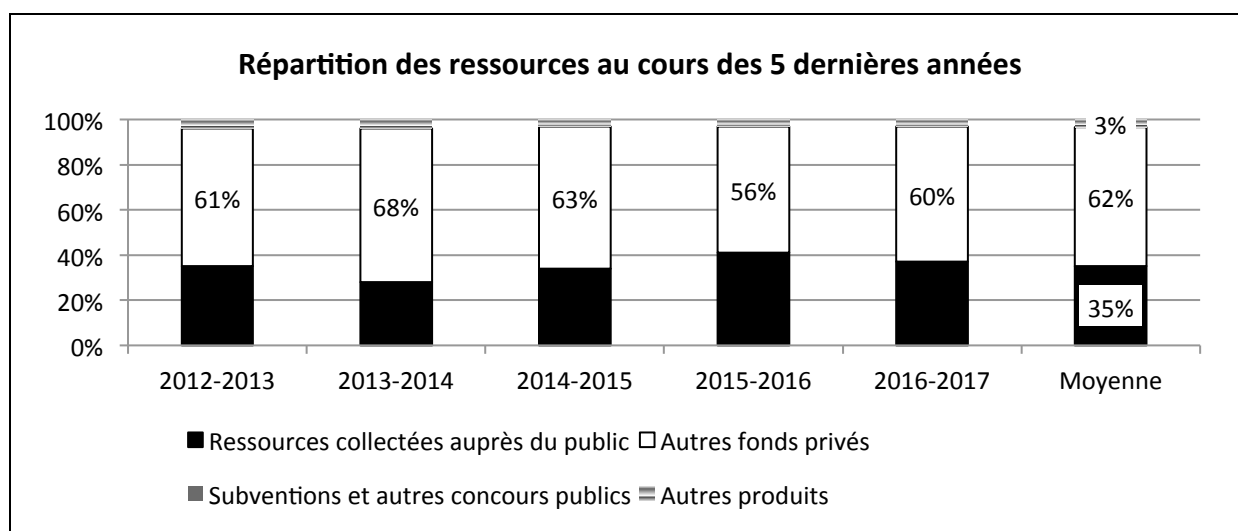


## D – Répartition des emplois et ressources en moyenne sur les 5 dernières années



En moyenne ces 5 dernières années, la part des missions sociales atteint 74 % du total des emplois. En dépit du développement de l'Association, la répartition des emplois par fonctions reste assez stable sur cette période : la part des missions sociales est de l'ordre de 70 % - 75 % à l'exception de l'exercice 2012-2013 où les missions sociales ont atteint 77 % du total des emplois. Cette part relative élevée des missions sociales était liée à l'évènement des 25 ans (qui a réuni plus de 400 enfants suivis par l'Association, accompagnés de leur famille).

D'une manière générale, afin de consacrer une part importante de ses emplois à ses missions sociales, l'Association Petits Princes poursuit une gestion rigoureuse de ses charges et applique une politique particulière des contributions volontaires à titre gratuit (cf. notes sur le compte de résultat).



En moyenne sur les 5 dernières années, les ressources de l'Association Petits Princes sont essentiellement constituées des autres fonds privés, plus particulièrement de ceux provenant des entreprises : ce type de ressources atteint 62 % du total des ressources en moyenne sur 5 ans. Cette caractéristique est propre à l'Association Petits Princes et la distingue de la plupart des autres associations.

Les produits de la générosité du public constituent la seconde source de financement de l'Association en moyenne sur 5 ans, avec une part relative de 35 % incluant les produits des legs et assurances-vie. La forte variation de ces derniers d'une année sur l'autre explique celle de la part relative des produits de la générosité du public (de 28 % à 41 % sur les 5 dernières années).

Quant aux autres produits, qui représentent 3 % en moyenne sur 5 ans, ils incluent principalement les produits financiers issus du placement de la trésorerie et les droits d'auteur relatifs à l'agenda édité chaque année.

Par ailleurs, l'Association n'a quasiment pas reçu de subvention au cours des 5 derniers exercices clos (moins de 1 % des ressources).

### **E – Principes d'utilisation des ressources collectées auprès du public**

Pour la huitième année en 2016-2017, l'Association Petits Princes publie un compte d'emploi des ressources faisant apparaître l'emploi des ressources issues de la générosité du public. Les principes d'élaboration de ces données sont les suivants :

- la variation des fonds dédiés est la même que celle de l'ensemble des fonds collectés par l'Association : les ressources collectées auprès du public ne répondent pas à des choix particuliers ;
- l'Association Petits Princes utilise en priorité les fonds collectés auprès du public. C'est pourquoi le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice atteint un montant relativement peu élevé ;
- quant à l'affectation des ressources collectées auprès du public, les critères de répartition ne diffèrent pas de ceux utilisés pour les autres fonds collectés par l'Association. Seule particularité : les ressources collectées auprès du public ne sont pas utilisées pour financer les frais de recherche des autres fonds privés.

La part des ressources collectées auprès du public – soit 1 156 317 euros (et 1 421 477 euros en 2015-2016) - atteint 20,4 % du total des ressources<sup>1</sup> en 2014-2015 (contre 24,4 % en 2015-2016). La part de ces ressources utilisée au cours de l'exercice 2016-2017 représente 1 150 000 euros (contre 1 421 000 euros).

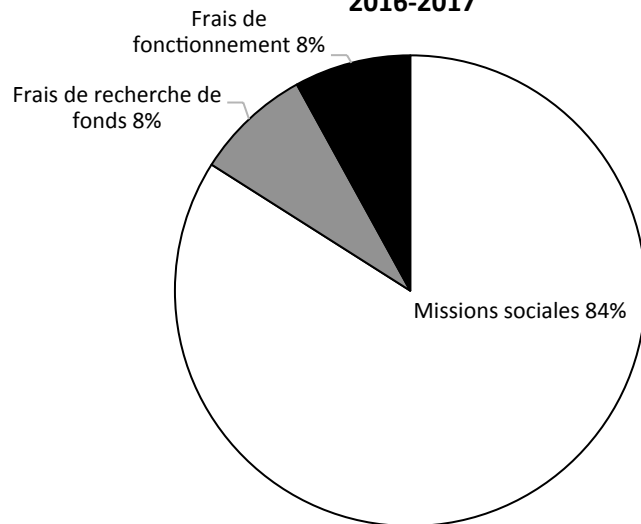
En 2016-2017, l'Association n'a effectué aucun prélèvement dans les fonds dédiés collectés auprès du public afin de financer les emplois correspondants.

Quant à l'affectation par emplois des ressources collectées auprès du public, soit un montant de 1 150 000 euros en 2016-2017 (et 1 421 000 euros en 2015-2016), leur répartition est la suivante :

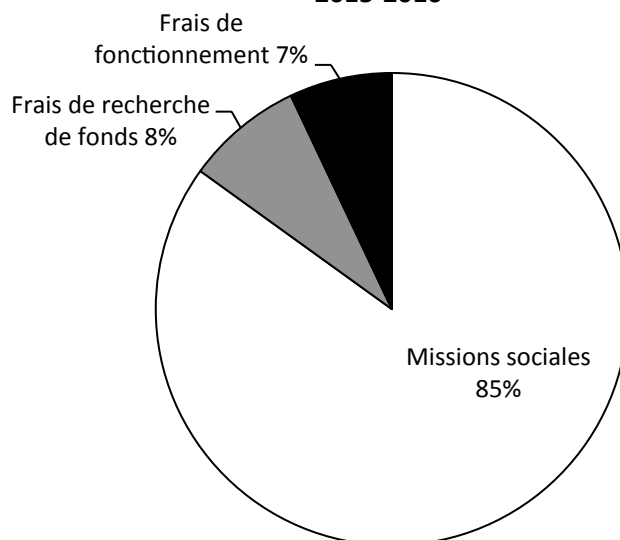
---

<sup>1</sup> Total des ressources y compris report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (total général du compte d'emploi des ressources hors éléments exceptionnels).

**Répartition de l'emploi des ressources issues de la générosité du public en 2016-2017**



**Répartition de l'emploi des ressources issues de la générosité du public en 2015-2016**



Total : 1 421 K€

Par ailleurs, le coût de la collecte de fonds issus de la générosité du public (frais d'appel à la générosité du public, soit 276 000 euros, rapportés aux ressources collectées auprès du public, soit 1 156 317 euros) s'élève à 23,4 % (contre 18,9 % en 2015-2016).

Concernant l'évolution des fonds dédiés, on notera que les commentaires sont développés dans l'annexe aux comptes annuels, plus précisément dans les principes, règles et méthodes comptables et dans l'annexe aux comptes annuels.



# CHAQUE JOUR, UN RÊVE EST RÉALISÉ

Depuis 30 ans, l'Association Petits Princes réalise les rêves des enfants et des adolescents gravement malades atteints de cancers, de leucémies ou de certaines maladies génétiques.

En vivant ses passions et en réalisant ses rêves, l'enfant trouve une énergie supplémentaire pour se battre contre la maladie.

[WWW.PETITSPRINCES.COM](http://WWW.PETITSPRINCES.COM)



YouTube

66, avenue du Maine • 75014 Paris  
Tél. : 01 43 35 49 00 • Fax : 01 40 47 60 97  
[mail@petitsprinces.com](mailto:mail@petitsprinces.com)

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901  
Créée en 1987  
Reconnue d'utilité publique  
Membre du Comité de la Charte

